

Avis d'attribution Provisoire de marché

NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE 413020000090049

Conformément aux dispositions de l'article 65, alinéa 2 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'université Saad Dahleb Blida 1 informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°13/USDB1/2019 relatif à **l'acquisition, l'installation et la mise en service des équipements scientifiques au profit du laboratoire de surfaces interfaces et couches minces**, que l'attribution provisoire a été prononcée en faveur de l'entreprise ci-dessous citée ;

LOTS	ENTREPRISES RETENUES	DELAIS	MONTANT DE L'OFFRE EN TTC	MONTANT DE L'OFFRE APRES EXONERATION DES DROITS ET TAXES	NOTES TECHNICO-FINANCIERES / 100 PTS	OBSERVATIONS
Lot N°01 : Equipements de caractérisation et analyse ;	SARL SINAL NIF : 099931010358365	Cent quatre-vingt (180) jours	/	43 395 358,24	85,25	Le mieux disant
Lot N°02 : Equipements de préparation, mise en forme et observation ;	Lot annulé (suite au désistement du soumissionnaire retenu)					
Lot N°03 : Matériels connexes pour élaboration et traitement;	SARL SINAL NIF : 099931010358365	Cent quatre-vingt (180) jours	10 167 838,38	/	87,00	Le mieux disant
Lot N°04 : Mobilier spécifique de laboratoire.	SARL SINAL NIF : 099931010358365	Cent quatre-vingt (180) jours	2 631 090,00	/	84,50	Le mieux disant

Conformément aux articles 82 et 182 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours auprès de la commission sectorielle des marchés publics du MESRS, dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

Les soumissionnaires désirant voir les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont tenus de se présenter au Vice rectorat chargé du Développement, de la Prospective et de l'Orientation de l'université Saad Dahleb Blida 1, dans un délai ne dépassant pas les (03) trois jours à compter du premier jour de la publication du présent avis d'attribution provisoire.